

# Traduction de l'obligation de concentration thématique

Niveau de concentration thématique FEDER	Objectifs thématiques (OT)	Niveau de concentration thématique FSE	Objectifs thématiques (OT)/priorités d'investissement (PI)
58% à 60% (minimum)	OT 1 - Recherche, développement technologique et Innovation	80% (minimum) sur 4 PI rattachées à l'OT 8, 9 ou 10  dont 20% sur la lutte contre la pauvreté	OT 8-Promotion de l'emploi et soutien à la mobilité professionnelle
	OT 3 - PME		OT 9- promotion de l'inclusion sociale et lutte contre la pauvreté
	OT 2- TIC		OT 10 – Education, compétences et éducation tout au long de la vie
20 à 22% (minimum)	OT 4-Transition énergétique		
20% (maximum)	OT 5-Changement climatique/prévention des risque		
	OT-6Protection de l'environnement et utilisation durable des ressources		
	OT-7 transport		
5% (minimum)	Urbain (toute thématique confondue)		